0010341

2

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de St Cergues.

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme deux cents pages.

Lausanne, le 20 décembre 1913.

Pour le Département :

p. *Le Chef du service de police,*

H. Fiaux

DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

L'Officier de l'Etat Civil sous-signé certifie que ce nouveau Volume: Registre des Mariages A.II a été ouvert ce jour premier janvier mil neuf cent quatorze.

Il fait suite au volume: Registre des Mariages A.I. clôturé au trente-un décembre mil neuf treize, sur ordre du Département de Justice et Police du Canton de Vaud.

L'Officier de l'Etat-Civil de l'Arrondissement de St. Cergue

CANTON DE VAUD ETAT CIVIL ST. CERGUE

Gust. Rossellat.

Lu à St. Cergue
le 18 VI 1914
Le Juge de paix

Form. 3.

Registre des mariages A.

N° 1

Meylan

et

Yersin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan Constant, postillon
célibataire

originaire de Le Lieu (Vallée de Joux) *domicilié à* Saint-Cergue *né à* Bercles (Vaud) *le* vingt-neuf juin *mil huit-cent* soixante-six *fils de* Isaac-Louis Meylan *et de* Louise-Fanny née Golaz, les deux décédés

2. Yersin, Julie-Eva, sage-femme
célibataire,

originaire de Rougemont *domiciliée à* Cinquins *née à* Rolle (Vaud) *le* vingt-mars *mil huit cent* quatre-vingt-un *fille de* Jean-Louis Yersin *et de* Marie-Susanne née Marmet, les deux à Cinquins

Comme témoins :
1. Delaporte Jules cocher à Nyon
2. Tissot-Louis François agriculteur à St-Cergue

Les publications ont eu lieu à Saint Cergue, Le Lieu, Rougemont et Cinquins le 1er décembre 1913.
Aucune opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint Cergue, *le* dix janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :
1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance du fiancé
3. Acte de naissance de la fiancée

Les époux :
C. Meylan
Eva Meylan

Les témoins :
Jules Delaporte
Tissot Louis

Communiqué aux Etats-Civils de Le Lieu, Rougemont et Cinquins.

L'officier de l'état civil :
Gust. Rossellat

Le N°1 au folio 1 est celui de la seule inscription faite dans l'année 1914. Les deux doubles du Registre sont conformes ce que nous certifions.

St Cergue le 31 décembre 1914

L'Officier de l'Etat Civil
Gust. Rossellat

CANTON DE VAUD · ETAT CIVIL · ST CERGUE

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 1
Racca
et
Reverchon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Racca, Albert-Jules, terrassier, célibataire

originaire de Sommariva-Bosco (Cuneo-Italie) *domicilié à* au Pic, commune de St-Cergue *né à* Sommariva-Bosco *le* treize avril *mil huit cent* nonante-un *fils de* Barthélemy Racca agriculteur *et de* Virginie née Grand les deux au Pic rière St-Cergue

2. Reverchon, Emilie-Jenny, sans profession, célibataire

originaire de Bretonnière *domiciliée à* Bretonnière *née à* Bretonnière *le* vingt-six août *mil huit cent* quatre-vingt-dix-sept *fille de* Alice Reverchon, sans profession, à Bretonnière *et de*

Comme témoins :
1. Racca Barthélemy agriculteur St-Cergue
2. Maria Gastaldo ménagère à St-Cergue

Les publications ont eu lieu à St-Cergue le 20 septembre à Bretonnière le 23 septembre et à Sommariva Bosco le 13 novembre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

St-Cergue, *le* vingt-sept novembre 1915.

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage
2 à 3 Actes de naissance des fiancés
4 et 5 Consentement du père et mère du fiancé
Consentement de la mère de la fiancée
6 Certificat de nationalité du fiancé
7 à 9 Actes de publication de mariage de St-Cergue, Bretonnière et Sommariva
10 Autorisation du Conseil d'Etat

Communiqué à l'Office de l'Etat Civil à Romainmôtier *et à la Chancellerie cantonale*

Les époux :
Racca Albert
Racca Emilie

Les témoins :
Racca Barthélemy
Gastaldo Maria

L'officier de l'état civil :
Gust. Rouiller

Imprimerie Vaudoise, Lausanne

Form. 3.

Registre des mariages A.

N° 1

Chevalier

et

Vandelle.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalier Auguste-Louis
Célibataire
Garde-frontière
originaire de Valeyres (sous Rances) *domicilié à* La Cure (Commune de Saint-Cergue) *né à* Orbe le vingt-neuf août mil huit-cent nonante-un *fils de* Louis-Jules Chevalier *et de* Jeannette-Marie née Ganthey à Bugnaux sur Rolle

2. Vandelle Marie-Louise-Carmen
Célibataire
sans profession
originaire des Bonnes (Gina-France) *domiciliée à* Les Landes (Commune de Saint-Cergue) *née à* Les Landes (St. Cergue) le vingt-sept février mil huit-cent quatre-vingt-seize *fille de* Jules-Henri Vandelle *et de* Marie-Louise-Juliette née Bonnefoy Clerc à Les Landes (St. Cergue)

Comme témoins :
1. Jules Vandelle agriculteur aux Landes
2. Louis Tissot agriculteur à St. Cergue

Les publications ont eu lieu à St. Cergue le 5 février et à Valeyres sous Rances le 7 février 1915
Pas d'opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

St. Cergue, le dix-huit mars 1915

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage
2 Acte de naissance du fiancé
3 Consentement des père et mère de la fiancée
4 Certificat de nationalité de la fiancée
5 Acte de publication de mariage de St. Cergue et Valeyres sous Rances
Autorisation du Conseil d'Etat
Certificat de capacité matrimoniale
Communiqué à l'Etat Civil à Bavois et à la Chancellerie cantonale.

Les époux :

Chevalier Auguste
Chevalier Carmen

Les témoins :

1 Rances
Louis Tissot 2

L'officier de l'état civil :

Chs Rossellat

Imprimerie Vaudoise, Lausanne.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 2

Sallin

et

Panissod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sallin Charles-Norbert-Séraphin Docteur en médecine, Célibataire

originaire de Villaz St. Pierre (Fribourg) *domicilié à* Saint Cergue *né à* Fribourg, rue des Bouchers 113 *le* seize novembre *mil huit cent* quatre-vingt-sept *fils de* Claude-Jules Sallin à Fribourg *et de* Marie-Aloysia née Elsener, sa femme, décédée.

2. Panissod, Marie-Antoinette, célibataire sans profession

originaire de Pregny (Genève) *domiciliée à* Grange Canal (commune de Cologny) *née à* Château de Tournay (Pregny) *le* quatre mai *mil huit cent* quatre-vingt-quatorze *fille de* Charles-Albert Panissod *et de* Julie-Françoise née Favre à Grange Canal

Comme témoins : 1. Charles Joye professeur à Fribourg
2. Florinetti Séraphin négociant à Genève.

Les publications ont eu lieu à St. Cergue le 19 octobre, à Villaz St. Pierre le vingt octobre à Pregny et Cologny le vingt-un octobre 1916. Pas d'opposition présentée

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Saint Cergue, le 6 novembre 1916

Pièces déposées :

1. Acte de naissance du fiancé
2. " " " de la fiancée
3. Promesse de mariage
4. Actes de publication de mariage de Villaz St. Pierre, St. Cergue Pregny et Cologny

Communiqué aux Officiers de l'Etat civil de Villaz St. Pierre, Pregny et Cologny

Les époux :

Marie Sallin
N. Sallin

Les témoins :

C. Joye.
J. Florinetti

L'officier de l'état civil :

Le N° 2, au folio 4 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1916. Les deux doubles du registre sont conformes, ce que nous certifions.
St Cergue, le 20 avril 1917.
L'officier d'Etat civil,
F. Reymond, inv.

CANTON DE VAUD ETAT CIVIL St. CERGUE

Le St Cergue le 28 XII 16.
J. Lecoq prof.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Form. 3.

Registre des mariages A.

N° 1.

Landot et Röthlisberger.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Landot Emile Désiré, modeleur sur bois célibataire, interné à St Cergue

originaire de Reuil-en-Brie, France, domicilié à St Cergue né à Reuil en Brie, le onze juillet mil huit cent quatre vingt treize, fils de Landot Emile Victor, décédé et de Julie Clémence, née Daage

2. Röthlisberger Bertha, fille de salle, célibataire,

originaire de Langnau, domiciliée à St Cergue née à Payerne le vingt cinq septembre mil huit cent quatre vingt dix, fille de Röthlisberger, Simond Gottfried, agriculteur et de Anna Maria, née Glauser,

Comme témoins : 1. Lamouroux Jean, employé de commerce (interné) à St Cergue
2. Ortelli Marcel comptable (Interné à St Cergue)

Les publications ont eu lieu à St Cergue, le 2 décembre 16, à Langnau, le 4 décembre et à Reuil en Brie, le 29 décembre. Pas d'opposition présentée.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

St Cergue, le 27 janvier 1917

Pièces déposées :

1. Acte de Naissance du fiancé.
2. Acte de Naissance de la fiancée.
3. Acte de décès de Landot, père.
4. Acte de décès de Daage Julie Clémence
5. Autorisation du tuteur Reibel.
6. Certificat de résidence de Reibel.
7. Promesse de mariage.
8. Actes de publication de mariage.
9. Certificat de capacité matrimoniale du Consul français
10. Permis de célébration de mariage du consul d'Etat vaudois

Communiqué aux officier d'Etat civil de Langnau & Reuil-en-Brie et à la Chancellerie Cantonale Vaudoise

Les époux :

Landot E.

Landot B.

Les témoins :

Lamouroux Jean

G. Ortelli

L'officier de l'état civil :

F. Reymond inst.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 2

Buffier. —

et

Malafosse. —

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buffier Jean Baptiste Adrien —
célibataire, interne à St Cergue
Instituteur
originaire de Blavignac (Lozère) domicilié à
avant la guerre à Pommiers-Femmels (Lozère) né à
Rouayrol (Blavignac) le onze septembre
mil huit cent quatre vingt sept, — fils de
Buffier Jn Pélarion, à Blavignac — et de
Astruc Philomène, sa femme, décédé

2. Malafosse Marie Rosine Mélanie —
célibataire
Institutrice
originaire de Marvejols (Lozère) domiciliée à
Malzieu-ville (Lozère) née à
St Laurent de Mont, le trois novembre
mil huit cent quatre-vingt sept, — fille de
Malafosse Frédéric, décédé
et de
Marie-Louise, née Pontel, sa femme

Comme témoins :
1. Parmentier, rentier Interne à St Cergue.
2. Bonnet Sculpteur " "

Les publications ont eu lieu à Malzieu-ville du 29 juillet au 5 août, à Blavignac du 29 juillet au 5 août et à St Cergue, du 22 août au 2 septembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

St Cergue le 22 Septembre 1917.

Pièces déposées :

1° Acte de Naissance du Jeune:
2° Acte de Naissance de la fiancée.
3. Acte de Décès de Astruc Philomène.
4° Consentement du père Buffier.
5° Consentement de Mr Malafosse.
6.° Certificat de Résidence Buffier.
7.° Certificat de résidence Malafosse.
8. Acte de Décès Malafosse Frédéric.
9. Certificat de non opposition.
~~Communiqué~~ 10.° id. 11. Promesse de mariage.
12. Acte de publication 13 Permis -
14 Certificat du Consul de France.
Communiqué à Chancellerie d'Etat

Les époux:

Buffier
Jn Buffier

Les témoins :

Parmentier
L Bonnet

L'officier de l'état civil :

A. Reymond.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 200 f. d.

Form. 3.

Registre des mariages A.

N° 3
Cardinaux
et
Schatzmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cardinaux François
garde frontière
célibataire
originaire de Bussigny s/ Oron domicilié à La Cure, (St Cergue) né à Lutry le premier avril mil huit cent quatre vingt-neuf fils de Cardinaux Louis et de Elisa, née Pache, sa femme, à Lutry.

2. Schatzmann Anna
célibataire,
sans profession
originaire de Windisch, argovie domiciliée à Windisch, née à Windisch-Oberburg, le premier février mil huit cent quatre vingt quatorze fille de Schatzmann Rodolphe, voiturier et de Anna-Marie, née Bolliger, sa femme

Comme témoins : 1. Bataillard Alexis C. gendarme à St Cergue
2. Favre Louis gendarme "

Les publications ont eu lieu à St Cergue du 12 au 23 octobre, à Windisch du 15 au 29 octobre et à Bussigny du 24 octobre au 3 novembre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

St Cergue le 9 novembre 1917.

Pièces déposées :
1° Acte de naissance du fiancé
2° " " de la fiancée
3° Acte d'origine de la fiancée
4° Promesse de mariage du fiancé
5° Consentement de la fiancée
6. Déclaration de domicile de la fiancée
7. Les 3 publications de St Cergue, Windisch & Bussigny

Les époux :
Cardinaux François
Cardinaux Anna

Les témoins :
A. Bataillard
n. Favre

Communiqué aux Etat civil de Windisch & Oron-la-Ville

L'officier de l'état civil :
F. Reymond inst.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 4.
Tiercy
et
Butty.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tiercy Jules Louis
célibataire
voiturier
originaire de St Cergue domicilié à St Cergue né à St Cergue, le six juillet mil huit cent quatre vingt deux fils de Tiercy Jules Charles et de Julie-Louise, née Penel, sa femme, à St Cergue

2. Butty Ernestine Jenny, née Christinet femme divorcée de Butty Marius Sylvius cuisinière
originaire de Pizy domiciliée à Le Muids, née à Le Vaud, le vingt huit septembre mil huit cent septante neuf, fille de Christinet John-Paul-Louis, et de Jenny Caroline, née Ruffet, sa femme

Comme témoins : 1. André Alfred, agriculteur à St Cergue
2. Christinet Olga, couturière à Le Muids

Les publications ont eu lieu à St Cergue du 23 octobre au 4 novembre, à Arzier du 23 octobre au 5 novembre et à Pizy du 24 octobre au 7 novembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

St Cergue, le 10 novembre 1917.

Pièces déposées :
1° Une promesse de mariage.
2° Un extrait du registre des mariages de Begnins, avec inscription marginale constatant le divorce du mariage Butty-Christinet.
3° Les 3 publications de mariage de St Cergue, Arzier & Pizy.

Communiqué avec état-civil de Pizy & Arzier.

Les époux :
Jules Tiercy
Ernestine Tiercy

Les témoins :
Alfred André
Olga Christinet

L'officier de l'état civil :
F. Reymond inv.

Le No 4, au folio 8 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1917. Les deux doubles du registre sont conformes, ce qui nous certifions.
St Cergue, le 31 XII 1917
L'officier d'Etat civil
F. Reymond.

CANTON DE VAUD ETAT CIVIL ST CERGUE

St Cergue le 22-XI-17
Le préfet
John Keu

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Form. 3.

Registre des mariages A.

N° 1

Rigolet

et

Bury.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rigolet Joseph
célibataire
bûcheron
originaire de Rechthalten, Fribourg, domicilié à St Cergue né à Muhlematt, Rechthalten, le vingt deux février mil huit cent quatre vingt quinze, fils de Rigolet Christoph, cousier et de Anna Maria, née Delaquis, sa femme.

2. Bury Marie
célibataire,
sans profession.
originaire de Tavel, Fribourg, domiciliée à Fribourg, rue du pont suspendu née à Fribourg, rue du pont suspendu le vingt un juillet mil huit cent quatre vingt quatre fille de Bury Albin Nicolas, boulanger et de Marie-Anne, née Cosandey, sa femme.

Comme témoins :
1. Tissot Marius, horloger commune de St Cergue
2. Rigolet Séverin, ouvrier à St Cergue.

Les publications ont eu lieu à St Cergue, Rechthalten, Tavel & Fribourg, du 10 au 21 mai 1918.-

---

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

St Cergue, le 27 mai 1918

Pièces déposées :
1° Acte de naissance Rigolet
2° Acte de naissance Bury
3 Acte d'origine Bury
Les 4 publications & la promesse de mariage.-

Les époux :
Jos. Rigolet
Marie Rigolet

Les témoins :
Tissot Marius
Rigolet Severin

Communiqué aux Stats civils de Rechthalten Fribourg & Tavel.

L'officier de l'état civil :
J. Reymond

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 2.

Morisod Pierre

et

Lacroix Marie.

Nullité de mariage.
Par décision du Tribunal de la Vallée en date du 4 novembre 1925 le mariage Morisod-Pierre Alexis & Lacroix Marie-Joséphine Antoinette Ludivine a été déclaré dissout par le divorce. -
Ste Croix, le 11 XII. 1925
L'officier d'Etat civil
F. Reymond

CANTON DE VAUD • ETAT CIVIL • STE CROIX

Le N° 2 au folio 8 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1918 Le dit double du registre sont conformes, ce que nous certifions.
L'officier d'Etat civil
F. Reymond
le 31. XII. 1918.

CANTON DE VAUD

Le 1er de Ste Croix le 14 Mai 1919
Le Greffier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morisod Pierre Alexis
célibataire
garde frontière
originaire de Vérossaz (Valais) domicilié à
La Cure (Ste Croix) Vaud. né à
Massongex (Valais) le trois février
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Pierre Maurice Morisod et de
Louise, née Fromentin,

2. Lacroix Marie Joséphine Antoinette Ludivine
célibataire
sans profession
originaire de Bois d'Amont (Jura français) domiciliée à
Bois d'Amont née à
Bois d'Amont le vingt sept janvier
mil huit cent quatre-vingt dix-huit fille de
Jules-Marcel Lacroix et de
Marie Alexandrine, née Chez,

Comme témoins :
1. Oguey Alexis gendarme à Ste Croix
2. Tissot Marius Suisse à Ste Croix

Les publications ont eu lieu à Ste Croix, Vérossaz & Bois d'Amont du 17 au 28 Septembre mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ste Croix le 4 Octobre 1918

Pièces déposées :
1. Acte de naissance du fiancé
2. " " de la fiancée
3. certificat de résidence
4. consentement des parents.
5. Promesse de mariage du fiancé
6. Consentement au mariage (fiancé)
7. Les actes de publications.

Communiqué à l'Etat civil de Vérossaz & à la Chancellerie vaudoise.

Les époux :
Alexis Morisod.
Antonietta Morisod

Les témoins :
Oguey Alexis gend.
Tissot Marius

L'officier de l'état civil :
F. Reymond.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Form. 3.

Registre des mariages A.

N° 1.

Lehner Charles

et

Perraudin Julie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lehner Charles
célibataire
portier d'hôtel
originaire de Louèches-les-bains (Valais) domicilié à St Cergue (Vaud) né à Louèches-les-bains le six août mil huit cent quatre-vingt-neuf, fils de Lehner Adolphe et de Joséphine née Loretan, à Louèches-les-bains.

2. Perraudin Julie-Eugénie-Ida
célibataire
ménagère
originaire de Bagnes (Valais) domiciliée à St Cergue (Vaud) née à Chables de Bagnes, le neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-douze fille de Marie-Justine Perraudin et de

Comme témoins : 1. Bataillard Alexis, gendarme à St Cergue.
2. Fissot Marius huissier à St Cergue.

Les publications ont eu lieu à St Cergue, à Bagnes & à Louèches-les-Bains du 24 juin au 7 juillet.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

St Cergue, le 11 juillet 1919.

Pièces déposées :

1° Les actes de naissances des époux.
2° Promesse de mariage.
3° Publications de mariage.

Les époux :

Lehner Charles.
Lehner Ida

Les témoins :

A. Bataillard
M. Fissot

Communiqué aux Etats civils de Bagnes & Louèches-les-bains.

L'officier de l'état civil :

F. Reymond.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 2.

Morier Paul

et

Vuille Alphonsine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morier Paul François
célibataire
garde frontière
originaire de Château d'Oex (Vaud) domicilié à
La Cure / Ste Cergue né à
Blonay (Vaud) le vingt cinq avril
mil huit cent quatre vingt treize fils de
Morier Henri Samuel et de
Rossire Jenny Sophie Louise de Blonay.

2. Vuille Alphonsine Elodie Marie
célibataire
cuisinière
originaire de La Cluse (France) domiciliée à
La Cluse née à
La Cluse, le dix sept décembre
mil huit cent quatre vingt treize fille de
Vuille Eléonor Elisé, cultivateur et de
Genre Jazelet Martha Victorine, à la Cluse.

Comme témoins : 1. Tissot Marius huissier à Ste Cergue.
2. Ogney, gendarme à Ste Cergue.

Les publications ont eu lieu à Ste Cergue, à Château-d'Oex & à La Cluse, du 25 juin au 9 juillet 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ste Cergue, le 12. juillet 1919.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés.
2° Promesse de mariage.
3° Les 3 publications de mariage.
4° Consentement du père.
5° Permis de domicile.
6° Autorisation de mariage
7° Certificat de capacité matrimonial du Consul français
8 Acte de décès de la mère.

Communiqué à la Chancellerie de l'Etat de Vaud & à l'Etat civil de Château d'Oex.

Les époux :

Morier Paul.
Morier Alphonsine

Les témoins :

Tissot Marius
Ogney Henri gend.me

L'officier de l'état civil :

F. Reymond.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Form. 3.

Registre des mariages A.

N° 3

Hemmer René

et

Thürig Anna.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hemmer René
célibataire
cuisinier
originaire de Cernay (Haut Alsace) domicilié à
St Cergue (Suisse) né à
Cernay le vingt neuf Octobre
mil huit cent quatre vingt-douze, fils de
Hemmer Emile et de
Catherine, née Bentz.

2. Thürig Anna Barbara
célibataire
employée d'hôtel,
originaire de Schwartzenberg (Lucerne.) domiciliée à
Lausanne, née à
Mallers (Lucerne) le trois avril
mil huit cent quatre vingt-dix, fille de
Thürig Joseph et de
Anna, née Bachmann.

Comme témoins :
1. Fossery Gustav Hotelier à St Cergue
2. Turrian Ami, cafetier à St Cergue.

Les publications ont eu lieu à St Cergue, Schwartzenberg Lausanne & Cernay, du 24 août au 15 septembre 1919.-

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

St Cergue le trente Septembre 1919

Pièces déposées :

1° Les actes de naissance.
2° Permis de séjour du fiancé.
3° Consentement du père & mère du fiancé.
4° Promesse de mariage
5° Les 3 publication de mariage
6° Permis de publication.
7. Certificat de nationalité du fiancé
8. Autorisation de mariage
9. Certificat de capacité matrimoniale du consulat.
Communiqué à la Chancellerie de l'Etat de Vaud. Leurs Etats-civils de Schwartzenberg & Lausanne.-

Les époux :

René Hemmer
Anna Hemmer.

Les témoins :

Gustav Fossery
Turrian Ami

L'officier de l'état civil :

Fs Reymond.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 ex. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 4.

Killer Gottfried

et

Grob Mathilde.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Killer Gottfried
célibataire
distillateur
originaire de Gebenstorf (Argovie) domicilié à
Ste Croix (Vaud) né à
Gebenstorf le dix-huit Juillet
mil huit cent nonante-cinq fils de
Killer Lukas et de
Hermine, née Obrist, à Gebenstorf.

2. Grob Mathilde, surnommé Thildy
célibataire
ménagère
originaire de Degersheim (St Gall.) domiciliée à
Ste Croix (Vaud) née à
La Buissière (Aisne, France) le trois mars
mil huit cent nonante-quatre fille de
Grob Henri et de
Régula Amélie, née Gaubli, tous deux décédés.

Comme témoins : 1. Kaspar Henri commis Genève
2. Kaspar Amélie Genève

Les publications ont eu lieu à Ste Croix, Gebenstorf & Degersheim, du 5 au 12 Octobre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ste Croix le 25 Octobre 1919.

Pièces déposées :

1. Acte de naissance du fiancé
2. Acte de naissance de la fiancée
3. Promesse de mariage.
4. Actes de publications de Ste Croix, Gebenstorf & Degersheim

Communiqué aux officiers d'Etat civil de Gebenstorf & Degersheim.

Les époux :

Killer.
M. Killer.

Les témoins :

H. Kaspar
Amélie Kaspar

L'officier de l'état civil :

Fs Reymond.

Le N° 4, au folio 14, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1919, ce que nous certifions. Les deux doubles sont conformes.

L'officier de l'Etat civil
Fs Reymond.

Ste Croix, le 31 XII. 1919.

CANTON DE VAUD · ÉTAT CIVIL · STE CROIX

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Form. 3.

Registre des mariages A.

N° 1.
Coulon Louis
et
Dunoyer Fanny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Coulon Louis Georges
célibataire,
Instituteur
originaire du Locle (Neuchâtel) domicilié à
Duiller né à
La Chaux-de-Fonds, le vingt-deux Octobre
mil huit cent quatre vingt quinze, fils de
Coulon Louis-Georges, et de
Rosine, née Spichiger, son épouse

2. Dunoyer Fanny Elisa,
célibataire,

originaire de Duiller (Vaud) domiciliée à
Duiller née à
Duiller M. le seize novembre
mil huit cent quatre vingt-douze, fille de
Dunoyer Marc François, décédé et de
Albertine Henriette, née Koblet, son épouse

Comme témoins : 1. Rossier Charles, employé à Nyon.
2. Dunoyer Jenny à Duiller.

Les publications ont eu lieu à Duiller & au Locle,
le 20 Janvier 1920, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

St Cergue, le 28 février 1920.

Pièces déposées :
Un certificat de publication délivré par l'Officier d'Etat-civil de Gingins

Les époux :
Coulon Louis
Coulon-Dunoyer Elisa

Les témoins :
Dunoyer Jenny
Ch. Rossier

Communiqué aux Etats-civils de Gingins & du Locle.

L'officier de l'état civil :
Fr Reymond

Vu et Ceyens le 4 mars 1920
Le Préfet
[signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 2.

Jeanneret-Gris Numa
et
Rouiller Marie Eveline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeanneret-Gris Numa Arnold, célibataire électricien originaire de Le Locle (Neuchâtel) domicilié à La Cure / St Cergue né à La Côte aux Fées le quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt quatorze fils de Jeanneret Gris Georges Hermann et de Zina Aurélie, née Moser, de Zäziwyl (Berne)

2. Rouiller Marie-Eveline-Alice célibataire fille de chambre originaire de Troistorrents (Valais) domiciliée à Grange Canal (Genève) née à Troistorrents le vingt-huit Août mil huit cent quatre-vingt-seize fille de Rouiller Ignace Théophile, et de Marie Reine, née Baillifard, sa femme,

Comme témoins : 1. Dugnat Olivier, négociant à St Cergue
2. Lambelet Louis, gendarme à St Cergue.

Les publications ont eu lieu à St Cergue, Le Locle, Troistorrents & Grange-Canal, du 18 novembre au 1 décembre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

St Cergue, le 17 décembre 1920.

Le N° 2, au folio 16 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1920.
Les deux doubles du registre sont conformes, ce que nous certifions.
Fr Reymond

Vu à St Cergue le 14 Déc 1920
Le Préfet
[illegible]

Pièces déposées :
1° Les deux extraits de naissance.
2° La promesse de mariage
3° Les 4 publications de mariage de St Cergue, Le Locle, Troistorrents & Grange-Canal.

Les époux :
Jeanneret Numa
Jeanneret Alice

Les témoins :
Dugnat
Lambelet Louis

Communiqué aux Etats civils de Le Locle, Troistorrents & Grange-Canal.

L'officier de l'état civil :
Fr Reymond.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Form. 3.

Registre des mariages A.

N° 1.

Crottas ami Eugène

et

Claudet Simonne Julie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crottas Ami Eugène
célibataire
ingénieur
originaire de St Barthélemy domicilié à
St Cergue né à
Romanel / Lausanne, le quatorze mai
mil huit cent quatre vingt quatorze, fils de
Crottas Marie Elisa, née Petitreguin, ménagère et de
veuve de Crottas, Victor, de St Barthélemy.

2. Claudet Simonne Julie
célibataire
sans profession
originaire de Coinsins domiciliée à
Nyon née à
Coppet le sept Janvier
mil neuf cent un fille de
Claudet Charles Henri et de
Juliette Félicie, née Michel, sa femme.

Comme témoins :
1. Lambelet Louis, gendarme à St Cergue
2. Trebaux Victor, à St Cergue.

Les publications ont eu lieu à St Cergue, à Nyon, à Coinsins & à St Barthélemy, du 10 au 23 mars, sans qu'il y ait eu d'opposition formulée.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

St Cergue, le 19 avril 1921.

Pièces déposées :
1° Les deux actes de naissance.
2° La promesse de mariage
3° Les 4 publications annoncées.

Communiqué aux Etats civils de Nyon, Begnins & Echallens

Les époux :
E Crottas
F. Crottaz

Les témoins :
Lambelet Louis.
V Trebaux

L'officier de l'état civil :
F. Reymond.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 1.

Racca Jean-Marie

et

Jobin-Marie-Cécile

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Racca Jean-Marie
célibataire
agriculteur
originaire de Nyon domicilié à
St-Cergue né à
Sommariva Bosco (Italie) le trois août
mil huitcent quatre vingt seize fils de
Racca Barthélémy et de
Virginie, née Grani, sa femme.

2. Jobin Marie-Cécile-Médina,
célibataire
sans profession
originaire de Les Bois (Jura Bernois) domiciliée à
Saignelégier née à
Bémont (Jura Bernois) le cinq octobre
mil huitcent quatre vingt dix neuf fille de
Fritz Jobin et de
Anna, née Rebetez, sa femme, à Saignelégier.

Comme témoins :
1. Tissot Marcel agriculteur St-Cergue.
2. Tissot Marius huissier à St-Cergue.

Les publications ont eu lieu à St-Cergue, à Nyon, à Les Bois et à Saignelégier, du 14 mai au 28 mai 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

St-Cergue, le 11 Juin 1921.

Pièces déposées :

1° Acte de naissance du fiancé
2° Pièce justificative de la commune de Nyon.
3° Acte de naissance de la fiancée.
4° Promesse de mariage
5° Les 4 publications de mariage.

Communiqué aux Etats civils de Nyon, Les Bois et Saignelégier.

Les époux :

Racca Jean.
Cécile Racca

Les témoins :

Marcel Tissot
Marius Tissot

L'officier de l'état civil :

F. Raymond.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne. 3000 f. d.

Form. 3.

Registre des mariages A.

N° 3

Fuchs Jean

et

Vandelle Marcelle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fuchs Jean
célibataire
garde frontière
originaire de Frümsen, canton de St Gall — domicilié à La Cure s/ St Cergue (Vaud) — né à Frümsen (Seenwald) le neuf décembre — mil huit cent quatre vingt quatorze fils de Jean Fuchs — et de Anna Barbara, née Hanselmann

2. Vandelle Marcelle Julia
célibataire
sans profession
originaire des Rousses (France) — domiciliée à La Cure s/ St Cergue (Suisse) — née à aux Rousses, — le seize août — mil huit cent quatre vingt seize fille de Vandelle Armand Désiré — et de Julie Eugénie, née Vandelle, à La Cure

Comme témoins : 1. Vandelle Georges, cultivateur, La Cure.
2. Fuchs, chef de poste de gendarmerie St Cergue.

Les publications ont eu lieu à Frümsen, aux Rousses et à St Cergue, du 9 au 20 mai, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

St Cergue, le 21 juin 1921

Pièces déposées :

1° Acte de naissance du fiancé.
2° Acte de naissance de la fiancée.
3° Consentement des parents.
4° Promesse de mariage.
5° Les 3 actes de publications, et le certificat de non opposition.
6° Certificat du Département de justice & Police.
7° Reconnaissance du consul français.

Communiqué à l'Etat civil de Frümsen & à la Chancellerie Vaudoise.

Les époux :

Fuchs Jean garde-frontière
Marcelle Vandelle

Les témoins :

Georges Vandelle
Fauchl. cpl.

L'officier de l'état civil :

F. Reymond.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 4

Boray Charles-Louis

et

Ansermet Augusta-J

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boray Charles-Louis, cantonier, veuf de Marguerite Cécile, née Ansermet, décédée le 17 avril 1911.

originaire de Rougemont — domicilié à Ste Croix — né à Ste Croix le quatre Août mil huit cent septante-trois — fils de Jean Boray décédé — et de Henriette Françoise, née Burnens, sa veuve

2. Ansermet Augusta Julie, célibataire, gouvernante

originaire de Orzier-le-Bruids — domiciliée à Orzier — née à Orzier le vingt-six mais mil huit cent septante-six — fille de Jean César Ansermet — et de Félise Sophie, née Debonneville, sa femme, décédée

Comme témoins : 1. Boray Lucien bucheron, à Ste Croix
2. Barbier Léon, menuisier à Ste Croix

Les publications ont eu lieu à Ste Croix, Orzier et Rougemont, du 2 au 15 septembre 1921.

sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ste Croix, le 23 septembre 1921.

Pièces déposées :

1° L'acte de mariage de Boray Charles
2° L'acte de décès de Boray Marguerite
3° L'acte de naissance de Ansermet Augusta-Julie
4° La promesse de mariage
5° Les 3 actes de publications de Ste Croix, Orzier & Rougemont

Communiqué à l'Et. civil de Rougemont & d'Orzier.

Les époux :

Charles Boray
Augusta Boray.

Les témoins :

Lucien Boray
Léon Barbier

L'officier de l'état civil :

F. Raymond.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Form. 3.

Registre des mariages A.

N° 5.

Gasdé Charles Hermann

et

Benoit-Gonin Lina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gasdé Charles Hermann
célibataire,
mécanicien
originaire de Schlieren, Zurich, domicilié à St Cergue Vaud, né à Zurich, Mullerstrasse N° 48, le douze Octobre mil huit cent quatre-vingt-treize fils de Charles-Gottlieb Gasdé, décédé, et de Caroline-Elisabeth, née Scheuing, sa veuve

2. Benoit-Gonin Lina
célibataire,
sans profession
originaire de Erlenbach, Berne domiciliée à St Cergue née à St Cergue le seize Août mil huit cent quatre-vingt-treize fille de Benoit-Gonin Joseph Lucien, décédé et de Marguerite Gonin, née Reber, aussi décédée.

Comme témoins : 1. Barbezat Emile scieur à St Cergue
2. Gasdé Elise, à Neuchâtel.

Les publications ont eu lieu à St Cergue, à Schlieren et à Erlenbach, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

St Cergue, le 8 Octobre 1921

Pièces déposées :
1° L'acte de naissance du fiancé.
2° L'acte de naissance de la fiancée
3° La promesse de mariage.
4° Les 3 publications de St Cergue, Schlieren et Erlenbach,

Communiqué à l'Etat civil de Schlieren & Erlenbach.

Les époux :
Charles Gasdé
Lina Gasdé

Les témoins :
Emile Barbezat.
Elise Gasdé

L'officier de l'état civil :
F. Reymond.

Le N° 5 au folio 21 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1921. Les deux doubles du registre sont conformes, ce que nous certifions.
L'officier d'Etat civil
F. Reymond.

CANTON DE VAUD ... CERGUE

St Cergue, le 1 janv 1922

Vu à St Cergue le 11 Oct 1921
Le Préfet

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 1. —

Bachmann Charles

et

Wyss Marie.

Par jugement du 13 février 1950 devenu définitif et exécutoire le 4 mars 1950, le Tribunal civil II du district de Neuchâtel a prononcé la dissolution par le divorce du mariage inscrit ci-contre

Saint-Cergue le 10 Avril 1950

John Mayet
Officier de l'état civil

CANTON DE VAUD ÉTAT-CIVIL ST CERGUE

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bachmann Charles Antoine veuf dès le 10 avril 1922 de Louise Bachmann, née Graber, — électricien originaire de Wollerau (Schwitz) domicilié à La Cure s/ St-Cergue (Suisse) né à Wollerau le sept mai mil huit cent septante-neuf fils de Charles-Antoine Bachmann et de Louise, née Kalin, sa femme de Einsiedeln

2. Wyss Marie célibataire, couturière originaire de Waldwyl s/ Wengi (Berne) domiciliée à La Cure s/ St-Cergue née à Derendingen le vingt-neuf Janvier mil huit cent nonante-huit fille de Nicolas Wyss, décédé et de Marie, née Knuchel, sa femme.

Comme témoins : 1. Schnoebeli, wattmann à St Cergue
2. Balmer, électricien à St Cergue

Les publications ont eu lieu à St-Cergue, à Waldwyl s/ Wengi et à Wollerau, du 22 mai au 3 juin, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

St-Cergue, le 8 Juin 1922.

Pièces déposées :

1° Les actes de naissance
2° L'acte de décès de Louise Bachmann, née Graber
3° La promesse de mariage
4° Les 3 publications de St-Cergue, Wollerau & de Wengi

Communiqué à l'Etat-civil de Wollerau.

Les époux :

Charles Bachmann
Marie Bachmann.

Les témoins :

[signature]
Balmer

L'officier de l'état civil :

A. Reymond.

Va à St Cergue le 31 Oct 1922 [illegible]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Form. 3.

Registre des mariages A.

N° 2.

Bozonet Gustave Albert

et

Rossellat Juliette.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bozonet Gustave-Albert _____
gendarme, _____
célibataire, _____
originaire de Gland (Vaud.) _____ domicilié à
Genève, _____ né à
Genolier, (Vaud.) le premier Avril _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze, fils de
Bozonet Jules François, agriculteur, _____ et de
Marie-Emma, née Dutruy, sa femme.

2. Rossellat Ina-Mathilde-Juliette, _____
sans profession _____
célibataire _____
originaire de Ste Croix, _____ domiciliée à
Ste Croix _____ née à
Lausanne (maternité,) le vingt-quatre Juin
_____ mil huit cent quatre-vingt dix-neuf, fille de
Rossellat Emile-Elie-Jules, agriculteur, et de
Amélie-Jenny-Mathilde, née Mayet, sa femme.

Comme témoins :
1. Michel Emile gendarme à Genève
2. Vernaud Mary, pasteur Ste Croix.

Les publications ont eu lieu à Genève, à Gland & à Ste Croix, du 7 au 18 Octobre 1922. -

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ste Croix, le 11 Novembre 1922. -

Pièces déposées :
Un certificat de publication délivré par l'Officier de l'état-civil de Genève.

Communiqué aux états civils de Genève & Begnins.

Les époux :
Bozonet Gustave
Bozonnet Juliette

Les témoins :
Michel Emile gend.
M. Vernaud - past.

L'officier de l'état civil :
F. Reymond.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 3.

Lizon-à-l'Allemand

et

& Vandelle Marie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lizon-à-l'Allemand Félix-Aimé
veuf de Marie Lucie Robbez, dès le 20 septembre 1903.
cultivateur,
originaire des Rousses (France.) domicilié à
au Cernillet / Ste Cergue (Vaud.) né à
aux Rousses. le quinze Janvier
mil huit cent soixante-cinq fils de
feu Léon-Louis Lizon-à-l'Allemand, et de
Jeanne-Elise Lamy-au-Rousseau, décédée.

2. Vandelle Marie-Elise-Flavie
célibataire
cultivatrice
originaire des Rousses (France.) domiciliée à
aux Rousses née à
aux Rousses le dix-neuf Janvier
mil huit cent quatre-vingt fille de
Vandelle Jules-Louis décédé et de
Marie-Esther, née Lamy-au-Rousseau, décédée.

Comme témoins :
1. Tissot Marins, huissier communal à Ste Cergue
2. Rossier Louis gendarme à Ste Cergue

Les publications ont eu lieu à Ste Cergue (Vaud.)
et aux Rousses (France.) du 3 au 14
novembre 1922, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ste Cergue, le 18 Novembre 1922

Pièces déposées :
1°. Promesse de mariage
2°. Extraits de naissance
3°. Certificat de publication
4°. Permis de domicile du fiancé
5°. Acte de décès de la 1re femme
6°. Actes de décès des parents.
7°. Certificat de nationalité.-
8°. Autorisation du Dt de Justice & Police
9°. Certificat de capacité matrimoniale du consul.

Communiqué à la Chancellerie de l'Etat de Vaud.

Les époux :
Lizon Félix
Lizon Elise

Les témoins :
Tissot Marius
Rossier Louis

L'officier de l'état civil :
F. Raymond.

Le N° 3 ; au folio 24 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1922. Les deux doubles du registre sont conformes, ce que nous certifions.-

L'officier de l'Etat civil :
F. Raymond

Ste Cergue, le 1 Janvier 23.

CANTON DE VAUD • ETAT CIVIL • STE CERGUE

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Form. 3.

Registre des mariages A.

1923

N° 1.

Spengler Boris

et

Myschkovski Nina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spengler Boris, célibataire musicien, originaire de Russie, domicilié à Lausanne, né à Voronège (Russie) le vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de Alexander Spengler, médecin, et de Cléopâtre, née Krawtzoff, à Tambow, Russie.

2. Myschkovski, Nina célibataire, pianiste originaire de Russie, domiciliée à Lausanne, née à Orenburg (Russie) le dix novembre mil huit cent quatre-vingt-huit fille de Nicolai Myschkovski, à Petrograd, et de Julie, née Enakieff, décédée.

Comme témoins : 1. Graeser Louis violoncelliste à Morges
2. Darier, Henri violoniste à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 20 décembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ste Croix, le 23 Janvier 1923.

Pièces déposées :

Certificat de publication de mariage, délivré par l'Officier d'Etat-civil de Lausanne.

Communiqué à la Chancellerie vaudoise.

Les époux :

Boris Spengler

Nina Spengler

Les témoins :

Graeser Louis

Henri Darier

L'officier de l'état civil :

F. Reymond.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 2.

Goy Ernest Henri
et
& Mayet Sophie Juliette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Ernest Henri, célibataire, laitier, originaire de Vaulion, domicilié à Ste Croix, né à Croy, le premier août mil huit cent quatre-vingt-sept, fils de Charles Louis Olivier Goy, décédé, et de Marie-Amélie, née Martinet, sa veuve.

2. Mayet Sophie-Juliette, célibataire, sans profession, originaire de Ste Croix, domiciliée à Ste Croix, née à Ste Croix, le huit septembre mil huit cent quatre-vingt quinze, fille de Louis-François-Julien Mayet et de Louise-Anaïs, née Vindret, sa femme.

Comme témoins :
1. Moyet Louis, Syndic à Ste Croix
2. Bolay Francis, agriculteur à Cottens.

Les publications ont eu lieu à Vaulion et Ste Croix, du 23 Octobre au 5 Novembre 1923, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ste Croix, le 27 novembre 1923.

Pièces déposées :
1° Acte de naissance du fiancé.
2° Acte de naissance de la fiancée.
3° Promesse de mariage.
4° Les deux publications de Ste Croix & Vaulion.

Communiqué à l'Etat civil de Vaulion.-

Les époux :
Et Goy.
Sophie Goy

Les témoins :
Louis Mayet
Francis Bolay

L'officier de l'état civil :
F. Reymond.

Le N° 2 du folio 26 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1923. Les deux doubles du registre sont conformes, ce que nous certifions.

L'officier d'état-civil
F. Reymond

Ste Croix, le 31 XII. 1923

CANTON DE VAUD · ETAT CIVIL · STE CROIX

Imprimerie Vaudoise, Lausanne. 3000 f. d.

Form. 3.

Registre des mariages A.

N° 1.

Benoit-Barnet
Etienne-Joseph
et
Paget-Blanc
Adrienne Léonie-Anna.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benoit-Barnet Etienne-Joseph
célibataire
boucher
originaire de La Joux (France) domicilié à
La Joux, né à
La Joux le douze avril
mil huit cent quatre-vingt dix-huit fils de
Narcisse Benoit-Barnet et de
Sabine, née Grosgogeat, sa femme de Lamoura

2. Paget-Blanc Adrienne Léonie-Anna
célibataire
sans profession
originaire des Rousses (France) domiciliée à
La Cure (Suisse, née à
La Cure le dix-neuf novembre,
mil neuf cent fille de
Paul-Jules Paget-Blanc et de
Clarisse Léonie, née Coutty sa femme de Mijoux.

Comme témoins : 1. Dubuis Ernest gendarme à St Cergue
2. Turrian Ami, captier à St Cergue.

Les publications ont eu lieu à St Cergue et à La Joux, du 20 décembre 1923 au 4 Janvier 1924 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

St Cergue, le 14 Janvier 1924.

Pièces déposées :

1. Les deux actes de Naissance.
2. Une promesse de mariage.
3. Les deux publications de mariage de St Cergue & La Joux.
4. Un certificat de Nationalité du fiancé.
5. Un permis de séjour de la fiancée
6. Un consentement au mariage délivré par les parents de la fiancée
7. Un certificat de capacité matrimoniale délivré par le Consul de France à Lausanne.

Communiqué à la Chancellerie Vaudoise, à Lausanne.

Les époux :

E. Benoit
A. Benoit Barnet.

Les témoins :

E. Dubuis gen.
Turrian Ami

L'officier de l'état civil :

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 2

Quayzin Marcel André

et

Bonnefoy-à-la Christophe Hélène Marie-Louise.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Quayzin Marcel André
célibataire
garde frontière
originaire de Trélex (Vaud.) domicilié à La Cure ✓ St Cergue
né à Chéserex le vingt février
mil huit cent quatre-vingt dix-neuf fils de
Jules Louis Quayzin et de
Lina Julie Charlotte, née Gaudin, sa femme.

2. Bonnefoy-à-la Christophe
Hélène Marie Louise, célibataire,
ménagère-lunettière.
originaire de Rousses (France) domiciliée à
La Cure ✓ St Cergue (Vaud.)
née à aux Landes, La Cure, le dix Juin
mil huit cent quatre-vingt dix-huit fille de
feu Cyrille Lucien Bonnefoy-à-la Christophe et de
Marie-Béatrice Bonnefoy, aussi décédée.

Comme témoins :
1. Mayet Louis, syndic à St Cergue.
2. Goy Ernest, laitier à St Cergue.

Les publications ont eu lieu à St Cergue du 11 ou 23 mars
et aux Rousses du 13 ou 24 mars 1924, sans
opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ste Cergue, le 4 avril 1924

Pièces déposées :

1° Les actes de naissance des fiancés.
2. Une promesse de mariage.
3. Les actes de décès des parents de la fiancée.
4. Un permis de domicile de la fiancée
5 Un certificat de Nationalité
6. Autorisation de mariage du Département de Justice et police.
7. Un certificat de capacité matrimoniale du consul.

Communiqué à la Chancellerie Vaudoise.-

Les époux :

Quayzin Marcel.
Hélène Quayzin

Les témoins :

Louis Mayet
Ernest Goy

L'officier de l'état civil :

F. Reymond.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne. 3000 f. d.

Form. 3.

Registre des mariages A.

N° 3

Golay Arnold-Eugène
et
Reymond Olive-Léonie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay Arnold Eugène, célibataire, Instituteur, originaire du Lieu & du Chenit domicilié à La Coudre, rière l'Isle, né à aux Charbonnières, le vingt-cinq novembre, mil neuf cent un, fils de Louis Julien Golay, Directeur des Glacières, et de Louise Emma, née Dupraz, aux Charbonnières.

2. Reymond Olive-Léonie, célibataire, Institutrice, originaire de l'Abbaye & du Chenit domiciliée à Mies, près Coppet, née à St Cergue, le quatorze février, mil neuf cent deux fille de François Benjamin Reymond, Instituteur, et de Léonie-Octavie, née Treboux, à St Cergue.

Comme témoins : 1. Golay Louis directeur aux Charbonnières
2. Roulier Frédéric instituteur à Buchillon

Les publications ont eu lieu à l'Isle, le 13 mars, au Brassus le 13, au Sentier le 13, au Lieu le 13, à l'Abbaye le 13 & à Mies le 15 mars 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

St Cergue, le 15 avril 1924.

Pièces déposées :
1 Certificat de publication, délivré par l'Officier de l'Etat-civil de l'Isle.

Les époux :
Golay
O Golay.

Les témoins :
Louis Golay
Directeur
F. Roulier, inst.

Communiqué aux Etats-civils de : l'Isle, du Brassus, du Sentier, du Lieu, de l'Abbaye & de Coppet.

pour L'officier de l'état civil :
le remplaçant :
C. Anthonoy.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 4

Bassin Adrien Oscar

et

Lizon à l'Allemand Lucie Thérèse.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bassin Adrien - Oscar
célibataire
agriculteur
originaire de Marchissy domicilié à Marchissy né à Marchissy le trente août mil huit cent nonante six fils de Bassin, Emile - Jules - Charles, agriculteur et de Lina - Méry née Cardy à Marchissy

2. Lizon à l'Allemand, Lucie - Thérèse
célibataire
ménagère
originaire des Rousses (France) domiciliée ~~à~~ au Pernillet, rière St Cergue née ~~à~~ au Pernillet rière St Cergue le trente juin mil huit cent nonante neuf fille de Lizon à l'Allemand, Félix - Aimé, voiturier au Pernillet de Marie - Lucie née Robbez, décédé

Comme témoins :
1. Bassin Emile-Jules-Charles à Marchissy
2. Grundisch Paul-Auguste, à Burtigny.

Les publications ont eu lieu à Marchissy le 14, à St Cergue le 16 et aux Rousses le 16 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

St Cergue, le 6 Mai 1924.

Pièces déposées :
1 Certificat de publication, délivré par l'officier de l'Etat civil de Longirod.

Communiqué à la Chancellerie Vaudoise

Les époux :
Bassin Oscar
Bassin Thérèse

Les témoins :
Bassin Emile
Grundisch Paul

pour L'officier de l'état civil :
le remplaçant
L. Auberson

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Form. 3.

Registre des mariages A.

N° 5

Crélier Léon-Edmond

et

Guy Fernande-Pauline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crélier Léon Edmond, garde-frontière, divorcé en premières noces de Clarice Marie, née Nicoud, et en secondes noces de Mina, née Suter, dès le 4 octobre 1924, originaire de Bure, canton de Berne ____ domicilié à La Cure / Ste Croix (Vaud) ____ né à aux Verrières ____ le quinze Mars ____ mil huit cent quatre-vingt-quatre, fils de Crélier Charles-François-Joseph, ____ et de Eugénie-Philomène, née Grandsenet ____

2. Guy Fernande-Pauline ____ célibataire, ____ Sans profession ____ originaire des Rousses (France) ____ domiciliée à aux Rousses (Landes-Derrière) ____ née à aux Rousses, ____ le onze Juillet ____ mil neuf cent quatre. ____ fille de León Maximin Guy, cultivateur ____ et de Marie-Laure, née Lacroix-à-chez-Jean.

Comme témoins :
1. Herren Jules-Louis gendarme à Ste Croix
2. Bally Albert gendarme à Ste Croix.

Les publications ont eu lieu à Ste Croix, aux Rousses et à Bure, du 20 août au 4 septembre, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ste Croix, le 18 Septembre 1924.

Pièces déposées :

1°. Promesse de Mariage.
2°. Extraits de naissance des fiancés
3°. Consentement des parents.
4°. Certificat de résidence.
5°. Certificat de nationalité
6°. 3 publications de mariage de Ste Croix, Les Rousses & Bure.
7°. Permis de mariage du Département de Justice. 8°. Permis du Consul de France à Lausanne.

Communiqué à l'office d'état civil de Bure & à la Chancellerie Vaudoise. -

Les époux :

Crélier Ed.
Mme Crélier

Les témoins :

Herren Jules Louis
Bally Albert

L'officier de l'état civil :

F. Reymond. -

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Vu le 22.10.1924

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 6

Mayet John
et
Damon Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayet John-Aimé-Julien
célibataire
agriculteur
originaire de St-Cergue domicilié à
St-Cergue né à
St-Cergue le quatre juin
mil huit cent quatre-vingt dix huit fils de
Mayet Louis-François-Julien et de
Louise-Anaïs, née Vindret, sa femme.

2. Damon Alice-Sophie
célibataire,
sans profession
originaire de Aubonne, domiciliée à
St-Cergue née à
St-Cergue, le onze juin
mil neuf cent un fille de
Damon John-Marius et de
Sophie-Emilie, née Mayet, sa femme

Comme témoins :
1. Mr Louis Mayet, typographe à St-Cergue
2. Mr John Damon, employé à St-Cergue.

Les publications ont eu lieu à St-Cergue et à Aubonne
du 15 au 27 Octobre 1924, sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

St-Cergue, le 8 novembre 1924.

Pièces déposées :
1° Les 2 actes de naissance
2. Une promesse de mariage.
3 Les deux publications de mariage de St-Cergue & Aubonne.

Communiqué à l'Etat-civil d'Aubonne.

Les époux :
John Mayet
Alice Mayet

Les témoins :
Louis Mayet
John Damon

L'officier de l'état civil :
F. Reymond.

Le N° 6 au folio 32 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1924. Les deux doubles du registre sont conformes ce que nous certifions.
L'officier d'état-civil.
F. Reymond.

St-Cergue, le 31 XII. 24

CANTON DE VAUD · ETAT CIVIL · ST-CERGUE

Imprimerie Vaudoise, Lausanne. 3000 f. 4.

Form. 3.

Registre des mariages A.

N° 1. 1925.

Penel Jules-Henri.

et

Bonnefoy Marie-Angèle.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Penel Jules-Henri, veuf de : Penel Marie Hélène, née Berlie, dès le 9 janvier 1923. marchand de bois.

originaire de Vevey Féchy & Colombier domicilié à La Cure / St Cergue né à Gingins le dix-sept Juin mil huit cent Septante-deux fils de feu Jean-François Penel et de Caroline, née Mojonny, sa veuve,

2. Bonnefoy-à-la-Christophe Marie-Angèle, célibataire, cultivatrice

originaire de Rousses (France) domiciliée à La Cure / St Cergue (Suisse) née à La Cure, le dix-neuf Septembre, mil huit cent quatre-vingt-neuf, fille de Bonnefoy-à-la-Christophe Cyrille Lucien. Décédé, et de Marie Béatrice, née Bonnefoy, aussi décédée

Comme témoins : 1. Penel Albert chauffeur à La Cure
2. Bonnefoy Félix, agriculteur à la Cure.

Les publications ont eu lieu à St Cergue, aux Rousses, à Vevey, à Colombier & à Féchy, du 9 au 24 mai 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

St Cergue, le 12 juin 1925.

Pièces déposées :
1° Les deux actes de naissance.
2° Acte de décès de Mme Penel.
3° Actes de décès des père & mère de la fiancée.
4° Permis de domicile.
5° Certificat de nationalité.
6° Autorisation du Dépt. justice & police.
7 Certificat de capacité matrimoniale délivré par le Consul de France

Communiqué à la Chancellerie Vaud. et aux états-civils de Vevey, Colombier & Féchy.

Les époux :
Jules Penel
Angèle Penel

Les témoins :
Penel Albert
Bonnefoy Félix

L'officier de l'état civil :
F. Reymond.

Vu le 10 sept. 1925 [illegible]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 2.

Brélaz Robert-Samuel
et
Reichmuth Marie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brélaz Robert-Samuel-Philippe
célibataire
agriculteur
originaire de Lutry domicilié à
Ste Croix né à
Nyon le vingt-neuf décembre
mil neuf cent un fils de
David-Louis Brélaz et de
Olive-Caroline-Julie, née Treboux, décédée

2. Reichmuth Marie-Anna
célibataire
sans profession
originaire de Unteriberg (Schwitz.) domiciliée à
Ste Croix née à
Netra, Eschwege, Hesse le vingt-Janvier
mil neuf cent deux fille de
Joseph Reichmuth, et de
Anna Katharina, née Windmuth.

Comme témoins :
1. Georges Curchod, commerçant à Nyon
2. Clara Debrunner, couturière Ste Croix.

Les publications ont eu lieu à Ste Croix, à Lutry et à Unteriberg, du 20 au 30 Octobre 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ste Croix, le dix-Sept novembre 1925

Pièces déposées :
1° les deux extraits de naissance.
2° Les 3 publications
3° La promesse de mariage.

Communiqué aux Etats-civils de Lutry & Unteriberg

Les époux :
Robert Brélaz
Marie-Anna Brélaz

Les témoins :
Curchod Georges
Debrunner Clara

L'officier de l'état civil :
F. Reymond.

Le N° 2, au folio 34 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1925. Les deux doubles du registre sont conformes, ce que nous certifions
L'officier d'Etat-civil
F. Reymond
Ste Croix le 31 XII. 1925.

CANTON DE VAUD · ETAT CIVIL Ste CROIX ·

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

1926

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 1.

Tissot Daniel

et

Damon Esa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tissot Jaques Daniel,
célibataire,
agriculteur,
originaire de Ste Cergue domicilié à
Ste Cergue né à
Ste Cergue le huit décembre
mil huit cent quatre-vingt dix-neuf, fils de
Samuel Albert Tissot et de
Hélène Julie, née Magnenat, décédée

2. Damon Jeanne-Esa
célibataire
sans profession
originaire de Aubonne, domiciliée à
Ste Cergue, née à
Ste Cergue le six novembre,
mil neuf cent deux fille de
Damon John-Marius et de
Sophie-Emilie, née Mayet, sa femme

Comme témoins : 1. Tissot Albert, agriculteur Ste Cergue
2. Damon John, employé au N.S.C.N.

Les publications ont eu lieu à Aubonne et à Ste Cergue, du 12 au 24 décembre 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ste Cergue, le 26 janvier 1926.

Pièces déposées :
1. les deux actes de naissance des fiancés.
2. la promesse de mariage
3. les deux publications de mariage de Ste Cergue et d'Aubonne.

Communiqué à l'Etat-civil d'Aubonne

Les époux :
J. Tissot
E. Tissot

Les témoins :
Tissot Albert
Damon John

L'officier de l'état civil :
J. Reymond.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 2.

Othenin Girard James William et Béguin Rose marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Othenin-Girard James-William célibataire, bijoutier, originaire de Le Locle, Neuchâtel, domicilié à Paris, 20ème arrondissement, né à Le Locle, le trente mai mil huit cent nonante neuf, fils de Othenin-Girard Ch Arnold, rentier au Locle et de Cécile-Alice, née Gasser, à Paris.

2. Béguin Rose marguerite célibataire, peintre sur émail, originaire de Rochefort, Neuchâtel, domiciliée à Bondy, Seine (France), née à Le Locle le dix mai mil neuf cent deux, fille de Béguin Jean Jacques monteur de boîtes, et de Rose Marguerite, née Guillaume-Gentil, Petit-Sacconnex

Comme témoins :
1. Girard Ch, commerçant à Paris
2. Béguin Jean, monteur à Genève

Les publications ont eu lieu à Locle le 7 Juillet, à Paris, le 9 Juillet, à Rochefort le 9 Juillet et à Bondy le 20 Juillet 1926, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ste Croix, le 21 août 1926.

Pièces déposées :
Un certificat de publication de l'Etat-civil du Locle.

Communiqué aux Etats-civils de Le Locle et Rochefort, (Neuchâtel.)

Les époux :
Willy Girard.
Marguerite Girard.

Les témoins :
F. Friaud.
Jean Jacques Béguin

L'officier de l'état civil :
F. Reymond.

Vu le 10 Nov. 1926 [illegible]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Form. 3.

Registre des mariages A.

N° 3.

Schwitzguébel Julien et Treboux Emma-Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwitzguébel Julien célibataire agriculteur originaire de Gessenay (Berne) domicilié à St Cergue (Vaud) né à Rougemont le onze juin mil huit cent quatre-vingt-six fils de Gabriel Schwitzguébel et de Louise-Sophie-Félise, née Ballay, décédée

2. Treboux Emma-Alice-Sophie célibataire sans profession originaire de St Cergue domiciliée à St Cergue, née à St Cergue, le trente-un août, mil huit cent septante-huit fille de Marc-Henri-Elie Treboux, décédé et de Fanny-Jenny, née Vieux, aussi décédée.

Comme témoins : 1. Treboux Octave, boursier communal à St Cergue
2. Pissot Marius huissier, St Cergue.

Les publications ont eu lieu à St Cergue & à Gessenay, du 23 novembre au 5 décembre, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

St Cergue, le 17 décembre 1926

Pièces déposées :
1° Les deux extraits de naissance.
2° La promesse de mariage
3° Les deux publications de mariage de St Cergue et de Gessenay.

Communiqué à l'Etat-civil de Gessenay.

Les époux :
Julien Schwitzguébel
Alice Schwitzguébel

Les témoins :
[illegible]
Pissot Marius

L'officier de l'état civil :
F. Reymond.

Le N° 3 au folio 37 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1926. Les deux doubles du registre sont conformes, ce que nous certifions.
L'officier d'Etat-civil
F. Reymond

St Cergue le 31 XII. 1926

CANTON DE VAUD

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f.

Registre des mariages A.

Form. 3.

1927

N° 1

Golay Albert Jean

et

Vandelle Hélène-Juliette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay Albert-Jean
célibataire
garde-frontière
originaire de Chenit (Vaud) domicilié à
La Cure / St-Cergue né à
au Sentier le treize novembre
mil neuf cent fils de
Charles Auguste Golay, horloger et de
Lina Hélène, née Martin, sa femme.

2. Vandelle Hélène-Juliette
célibataire
sans profession
originaire de Rousses (France) domiciliée à
aux Landes / St-Cergue (Vaud) née à
aux Landes le dix neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt dix neuf, fille de
Vandelle Jules Henri et de
Bonnefoy Clerc Marie-Louise-Juliette, sa femme

Comme témoins :
1. Dumand Maurice, contôleur à St-Cergue.
2. Fauchs Ernest, employé au N.U. St-Cergue.

Les publications ont eu lieu au Sentier, aux Rousses et à St-Cergue, du 4 au 25 mai, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

St-Cergue, le 1 juin 1927

Pièces déposées :

1° Les deux actes de naissance
2° La promesse de mariage
3 Les 3 publications de St-Cergue
Le Sentier & Les Rousses
4. Une reconnaissance du maire des Rousses.
5. Un certificat de capacité matrimoniale du consul français de Lausanne
6. Une autorisation de mariage du Département de Justice & Police.

Communiqué à la Chancellerie Vaudoise & à l'Etat-civil Du Sentier

Les époux :

Golay Albert
Golay-Hélène

Les témoins :

M. Dumand
Vaucher

L'officier de l'état civil :

F. Reymond

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Form. 3.

Registre des mariages A.

Nº 2.

Gerber Charles

et

Gremli Ida.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gerber Charles
célibataire
mécanicien
originaire de Röthenbach *domicilié à* St Cergue *né à* Strättligen (Thun) le vingt-huit Juin mil huit cent nonante quatre, *fils de* Christian Gerber *et de* Suzanne, née Spring, sa femme.

2. Gremli Ida
célibataire
caissière
originaire de Kreuzlingen *domiciliée à* Lausanne *née à* Kreuzlingen le vingt-huit mars mil huit cent nonante quatre, *fille de* Johann Jakob Gremli *et de* Sabina, née Richenbach, tous deux décédés.

Comme témoins :
1. Schmid Alfred, cordonnier à St Cergue.
2. Orlandi Angelo, cafetier à St Cergue

Les publications ont eu lieu à Röthenbach, Kreuzlingen, Lausanne et St Cergue, du 11 au 26 juin 1927, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

St Cergue, le Sept Juillet 1927.

Pièces déposées :

1° les deux actes de naissance.
2° La promesse de mariage.
3° Les trois publications de mariage de Röthenbach, Kreuzlingen, Lausanne et St Cergue.

Communiqué aux Stats civils de Röthenbach, Lausanne et Kreuzlingen.

Les époux :

H. Gerber.
Ida Gerber

Les témoins :

Alfred Schmid
Angelo Orlandi

L'officier de l'état civil :

F. Reymond

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 3

Cloux Emmanuel

et

Christinet Marcelle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cloux Emmanuel-Albert
célibataire
garde-frontière
originaire de l'Isle domicilié à Ste Cergue, hameau de La Cure (Suisse) né à Ouchy près Lausanne, le trente Septembre mil huit cent quatre-vingt dix-sept, fils de Henri-Jules Cloux et de Louise-Marguerite-Jeannette, née Chapuis.

2. Christinet Marcelle-Aimée
célibataire,
couturière
originaire de Marchissy et Le Vaud domiciliée à Arzier, née à Arzier, le trente juin mil huit cent quatre-vingt dix-neuf, fille de Christinet Auguste-Alfred, et de Fanny-Méry-Adélaïde, née Ansermet

Comme témoins :
1. Parisod René, électricien, à Ste Cergue,
2. Schnaebli Charles employé au T. M. Ste Cergue.

Les publications ont eu lieu à l'Isle, à Marchissy, à Le Vaud, à Arzier et à Ste Cergue du 1er au 12 juin, sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ste Cergue le dix août 1927.

Pièces déposées :

1° Les deux actes de naissance.
2° La promesse de mariage
3° Les cinq publications de mariage de l'Isle, de Marchissy, Le Vaud, Arzier et Ste Cergue.

Les époux :

A. Cloux
Aimée Christinet

Les témoins :

R. Parisod
Schnaebli

Communiqué aux Etats-civils de l'Isle, Marchissy, Le Vaud, et Arzier.

L'officier de l'état civil :

F. Reymond.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Form. 3.

Registre des mariages A.

N° 4

Junod Charles-Narcis.
et
Rossellat Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Junod Charles-Narcisse
célibataire
employé au T. F. N.
originaire de Sainte Croix (Vaud.) domicilié à
La Cure (Suisse.) né à
aux Rousses (France.) le dix-neuf-Juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, fils de
Paul Gustave Junod et de
Marthe-Marie-Elise Robbez-Nasson, son épouse.

2. Rossellat Marguerite-Élise
célibataire
sans profession
originaire de St-Cergue domiciliée à
St-Cergue, née à
St-Cergue, le trente-un Juillet
mil neuf cent six, fille de
Eugène-Samuel Rossellat et de
Julie-Elise, née Croset, sa femme,

Comme témoins :
1. André Louis, voiturier à St-Cergue.
2. Freboux Albert, mécanicien à St-Cergue.

Les publications ont eu lieu à St-Cergue, du 17 au 27 Septembre, et à Ste-Croix du 20 au 30 Septembre 1927, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

St-Cergue, le 1 Octobre 1927.
(premier octobre.)

Pièces déposées :
1°. Les deux actes de naissance des fiancés.
2°. La promesse de mariage.
3°. Les deux publications de mariage de St-Cergue et Ste-Croix.

Communiqué à l'Etat civil de Ste-Croix.

Les époux :
Charles Junod.
Marguerite Junod

Les témoins :
Louis André
Albert Freboux

L'officier de l'état civil :
Jh Reymond.

Le N° 4 au folio 41 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1927. Les deux doubles du registre sont conformes, ce que nous certifions
L'officier de l'état civil :
Jh Reymond
St-Cergue, le 31 XII 27

Vu le 18 Oct 1927
Le Syndic

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Page 42

1928.

N° 1

Jotterand Henri

et

Salzmann Marthe.

Registre des mariages A.

Form. 3.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jotterand Henri-Marc
garde-frontière.
célibataire
originaire de St-Livres domicilié à
La Cure / St-Cergue, né à
Carouge, Genève, le huit avril
mil huit cent nonante-huit, fils de
Jotterand Louise et de

2. Salzmann Marthe Berthe, née Rauschert
veuve de Salzmann Robert-Emile-Eugène,
dès le 16 janvier 1920.
originaire de St-Prex, Vaud, domiciliée à
Féchy née à
Le Sépey, le trente-un mars
mil huit cent nonante-sept, fille de
François-Louis Rauscheit, décédé, et de
Julie-Anna, née Rossier, à Aubonne,

Comme témoins :
1. Schnaebli Charles, wattmann, St-Cergue
2. Louis Albert, garagiste, à Nyon.

Les publications ont eu lieu à St-Livres, Féchy, St-Prex, et St-Cergue, du 31 décembre 1927 au 13 janvier 1928, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

St-Cergue, le vingt un janvier 1928.

Pièces déposées :
1°. Les deux actes de naissance,
2°. L'acte de mariage de la fiancée,
3°. L'acte de décès du 1er mariage de la fiancée.
4°. La promesse de mariage,
5°. Les 4 publications de St-Prex, St-Cergue, St-Livres et Féchy.

Communiqué aux Etats-civils de St-Prex, St-Livres et Féchy.

Les époux :
Jotterand Henri
Jotterand Marthe

Les témoins :
Schnaebli
Louis

L'officier de l'état civil :
F. Raymond

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Form. 3.

Registre des mariages A.

N° 2

Dufey Henri-Ernest.

et

Bangsund Gudrun Otilie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufey Henri Ernest
célibataire,
cuisinier
originaire de Sassel et Palézieux domicilié à
Ste Cergue
né à
Yverdon le dix septembre
mil neuf cent cinq fils de
Ernest Louis Dufey et de
Blondine Françoise, née Andrey, sa femme.

2. Bangsund Gudrun Otilie
célibataire,
sans profession
originaire de Tromsund, (Norvège) domiciliée à
Ste Cergue,
née à
Tromsund le trente août
mil neuf cent neuf fille de
Erling Bangsund et de
Valborg-Karda-Alfrida, née Nilssen

Comme témoins :
1. Mingot Edouard, pasteur à Ste Cergue,
2. Endigner Eugène, hotelier à Ste Cergue.

Les publications ont eu lieu à Sassel, Palézieux et Ste Cergue, du douze au 26 avril, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ste Cergue, le cinq mai 1928

Pièces déposées :

1°. Une promesse de mariage.
2°. Les deux actes de naissance.
3°. Les 3 publications de mariage.
4°. L'autorisation des père et mère de la fiancée.
5°. Le permis de séjour de la fiancée.
6°. L'autorisation du Département de Justice & Police.
7°. La reconnaissance du vice-consul de Norvège.

Communiqué aux Etats-civils de Sassel et Palézieux et à la Chancellerie vaudoise.

Les époux :

Henri Dufey.
Gudrun Dufey.

Les témoins :

E. Mingot
S. Endigner

L'officier de l'état civil :

F. Reymond.

Par jugement du Tribunal du district de Payerne du 28 janvier 1940 déclaré définitif et exécutoire le 23 mars 1940, il a été prononcé la dissolution par le divorce du mariage ci-contre: Dufey-Henri-Ernest originaire de Sassel et Palézieux et Bangsund Gudrun-Otilie

Communiqué par le Département de Justice & Police le 28 mars 1940
L'Officier d'état-civil
F. Reymond.

CANTON DE VAUD ÉTAT-CIVIL CERGUE

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 3

Tissot Samuel-Albert

et

Treboux Félicie-Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tissot Samuel Albert
veuf d'Hélène Julie, née Magnenat dès le 31 XII. 1922
agriculteur.
originaire de St Cergue. domicilié à
St Cergue né à
St Cergue, le neuf octobre
mil huit cent soixante-cinq. fils de
feu César Tissot et de
Marie-Sophie, née Treboux, décédée.

2. Treboux Félicie-Marie-Alice
célibataire
sans profession
originaire de St Cergue domiciliée à
St Cergue née à
St Cergue le vingt-trois mai
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
feu Louis Samuel Treboux et de
Césarine-Alice, née Vieux, aussi décédée.

Comme témoins : 1. Corbaz Louis, caporal de gendarmerie à St C.
2. Jaquenoud Alfred, Buraliste à St Cergue.

Les publications ont eu lieu à St Cergue, du 6 au 18 Juin,
sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

St Cergue le Six Juillet mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

1° Une promesse de mariage.
2° L'extrait de naissance de la fiancée.
3° L'acte du 1er mariage du fiancé.
4° L'extrait de décès de la 1re femme.
5° L'acte de publication.

Les époux :

Tissot Albert
Félicie Tissot

Les témoins :

L. Corbaz
A. Jaquenoud

Communiqué

L'officier de l'état civil :

F. Reymond

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Form. 3.

Registre des mariages A.

N° 4

Zenger Hans

et

Aviolat, née Bernard

Nadège-Marie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zenger Hans, célibataire, manoeuvre, originaire de Erlenbach (Berne) domicilié à St Cergue né à La Rippe, Franchepied, le premier novembre, mil neuf cent un fils de Zenger Jacob et de Julia-Louise, née Quaysin, sa femme de Frelex

2. Aviolat, née Bernard Nadège-Marie, veuve de feu Aviolat Jules Henri, dès le 24.I.27. sans profession originaire de Ormont-dessous domiciliée à St Cergue née à Bex, Frenières, le vingt-cinq mars mil neuf cent six fille de Louis-Philippe Bernard agriculteur et de Marie, née Gilliard à Frenières / Bex.

Comme témoins : 1. Treboux Maurice, entrepreneur à St Cergue
2. Fissot Marius huissier communal à St C.

Les publications ont eu lieu à St Cergue, à Erlenbach, et à Ormont-dessous du 10 au 24 août, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

St Cergue, le 31 août 1928.

Pièces déposées :
1° l'acte de naissance du fiancé
2. l'acte du 1er mariage de la fiancée
3. l'acte de décès du 1er mari
4. la promesse de mariage.
5. les 3 publications de St Cergue, Erlenbach et Ormont-dessous

Communiqué aux Etats-civils d'Erlenbach et d'Ormont-dessous

Les époux :
Zenger Jean.
Zenger Nadège

Les témoins :
Maurice Treboux
Marius Fissot

L'officier de l'état civil :
F. Rymond

L'inscription portant le N° 4 à la page 45 est la dernière de ce volume N° 2. La suite se trouve dans le volume N° 3 qui commence par le N° 1 de l'année 1929. Au 31 décembre 1928, prend fin l'ordonnance fédérale du 25 février 1910 qui est remplacée par l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928. La clôture de ce registre et l'ouverture d'un nouveau sont dictées par les nouvelles prescriptions.

St Cergue, le 31.XV.1928
L'Officier d'Etat-civil :
F. Rymond.

Par jugement du Tribunal du district de Nyon rendu en date du 21 juin 1952 déclaré définitif et exécutoire le 7 août 1952 le mariage ci-contre a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel Zenger Aviolat née Bernard Nadège Marie ne pourra contracter un nouveau mariage.
Inscrit le 26 septembre 1952
L'officier d'Etat-civil
John Mayet

vu le 19 Novembre 1928
Le Dépt: A. Dorpomier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Form. 3.

Registre des mariages A.

N° 4

Zenger Hans

et

Aviolat, née Bernard

Nadège-Marie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zenger Hans, célibataire, manoeuvre, originaire de Erlenbach (Berne) domicilié à St Cergue né à La Rippe, Franchepied, le premier novembre, mil neuf cent un fils de Zenger Jacob et de Julia-Louise, née Quaysin, sa femme de Frelex

2. Aviolat, née Bernard Nadège-Marie, veuve de feu Aviolat Jules Henri, dès le 24.I.27. sans profession originaire de Ormont-dessous domiciliée à St Cergue née à Bex, Frenières, le vingt-cinq mars mil neuf cent six fille de Louis-Philippe Bernard agriculteur et de Marie, née Gilliard à Frenières / Bex.

Comme témoins : 1. Treboux Maurice, entrepreneur à St Cergue
2. Fissot Marius huissier communal à St C.

Les publications ont eu lieu à St Cergue, à Erlenbach, et à Ormont-dessous du 10 au 24 août, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

St Cergue, le 31 août 1928.

Pièces déposées :
1° l'acte de naissance du fiancé
2. l'acte du 1er mariage de la fiancée
3. l'acte de décès du 1er mari
4. la promesse de mariage.
5. les 3 publications de St Cergue, Erlenbach et Ormont-dessous

Communiqué aux Etats-civils d'Erlenbach et d'Ormont-dessous

Les époux :
Zenger Jean.
Zenger Nadège

Les témoins :
Maurice Treboux
Marius Fissot

L'officier de l'état civil :
F. Rymond

L'inscription portant le N° 4 à la page 45 est la dernière de ce volume N° 2. La suite se trouve dans le volume N° 3 qui commence par le N° 1 de l'année 1929. Au 31 décembre 1928, prend fin l'ordonnance fédérale du 25 février 1910 qui est remplacée par l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928. La clôture de ce registre et l'ouverture d'un nouveau sont dictées par les nouvelles prescriptions.

St Cergue, le 31.XV.1928
L'Officier d'Etat-civil :
F. Rymond.

Par jugement du Tribunal du district de Nyon rendu en date du 21 juin 1952 déclaré définitif et exécutoire le 7 août 1952 le mariage ci-contre a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel Zenger Aviolat née Bernard Nadège Marie ne pourra contracter un nouveau mariage.
Inscrit le 26 septembre 1952
L'officier d'Etat-civil
John Mayet

vu le 19 Novembre 1928
Le Dépt: A. Dorpomier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V

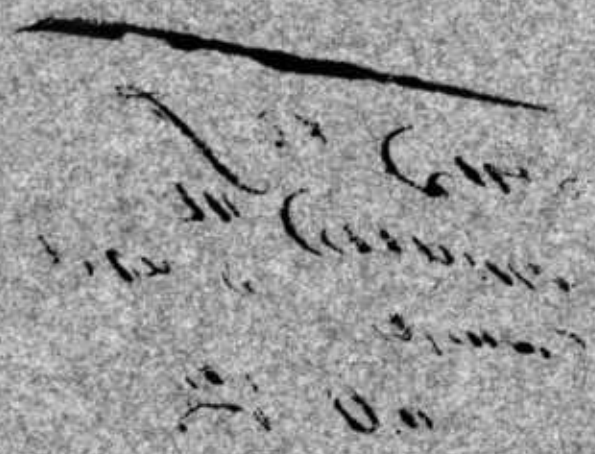

Nom	Prénoms	Origine	Page
Ansermet	Augusta Julie	Arzier le Muids.	20
1928 Aviolat née	Bernard Vadige-Marie.	Ormont-Dessous -	45.

A

Nom	Prénoms	Origine	Page

Nom	Prénoms	Origine	Page
Buffier	Jean-Baptiste-Adrien	Blavignac (Lozère, France)	6
Butty	Ernestine-Jenny	Izy	8.
Bury	Marie	Javel (Fribourg)	9
Benoit-Gonin	Lina	Erlenbach (Berne)	21.
Bovay	Charles Louis	Rougemont	20
Bachmann	Charles Antoine	Villeneuve	22.
1922 Bozonet	Gustave Albert	Gland (Vaud)	23
1924 Benoit-Barnet	Etienne-Joseph	La Joux / France	27.
1924 Bonnefoy-à-la-G.	Hélène Marie-Louise	Les Rousses (France)	28.
1924 Bassin	Adrien-Oscar	Marchissy	30.
1925 Bonnefoy-à-la-G.	Marie-Angèle	Les Rousses	33.
1925 Brélaz	Robert	Lutry	34
1926 Béguin	Rose-Marguerite	Rochefort (Neuchâtel)	36.
1928 Bangsund	Gudrun-Otilie	Tromsund (Norwège)	43

B

Nom	Prénoms	Origine	Page

Nom	Prénoms	Origine	Page

Nom	Prénoms	Origine	Page

Nom	Prénoms	Origine	Page
Chevalier	Auguste-Louis	Valayres-sous-Rances	3
1917 Cardinaux	François	Bussigny / Oron.	7
1920 Coulon	Louis.	Le Locle (Neuchâtel)	15
1921 Crottaz	Ami Eugène	St Barthélemy.	17.
" Claudet	Simonne Julie	Coinsins.	17.
1924 Crélier	Léon-Edmond.	Buve (Berne)	31.
1927 Cloux	Emmanuel.	l'Isle.	40.
1927 Christinet	Marcelle.	Le Vaud & Marchissy.	40.

C D E F G H J K L M N O P Q R S T U V X Y

C

Nom	Prénoms	Origine	Page

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page

Nom	Prénoms	Origine	Page

D E F G H J K L M N O P Q R S T U V X Y Z

Nom	Prénoms	Origine	Page

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
Dunoyer	Fanny	Duiller	15.
1924. Damon.	Alice - Sophie.	St Cergue. -	32.
1926 Damon	Jeanne Esa	Aubonne	35
1928 Dufey	Henri Ernest	Sassel à Palézieux	43.

D

Nom	Prénoms	Origine	Page

E F G H J K L M N O P Q R S T U V W X

Nom	Prénoms	Origine	Page

Nom	Prénoms	Origine	Page

E F G H J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

Nom	Prénoms	Origine	Page

E

Nom	Prénoms	Origine	Page

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
Fuchs	Jean	Früimsen (St-Gall.)	19.

F

Nom	Prénoms	Origine	Page

G H J K L M N O P Q R S T U V X Y Z

Nom	Prénoms	Origine	Page

Nom	Prénoms	Origine	Page

G H J K L M N O P Q R S T U V X Y Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
1919 Grob	Mathilde	Degerstein (St-Gall)	14
1921 Gasdé	Charles Hermann	Schlieren (Zurich	21.
1923 Goy	Ernest-Henri	Vaulion (Vaud.)	26.
1924 Golay	Arnold-Eugène	Lieu & Chenit.	29.
1924 Guy	Fernande Pauline	Les Rousses (France)	31.
1927 Golay	Albert-Jean	Chenit	38.
1927 Gerber	Charles.	Röthenbach.	38
1927 Gremli	Ida.	Kreuzlingen.	39.

G

Nom	Prénoms	Origine	Page

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

Nom	Prénoms	Origine	Page
1919. Hlenner	René	Cernay (Haute-Alsace)	13

Nom	Prénoms	Origine	Page

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
Jeanneret-Gris	Numa-Arnold	Le Locle (Neuchâtel.)	16.
Jobin	Marie-Cécile	Les Bois (Jura Bernois.)	18
Junod.	Charles_Narcisse	Ste Croix. —	41.
Jotterand	Henri	Ste Livres.	42

Nom	Prénoms	Origine	Page

J

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
1919 Killer	Gottfried	Gebensdorf (Argovie)	14.

K L M N O P Q R S T U V X Y Z

Nom	Prénoms	Origine	Page

K

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
1917 Landot	Emile-Désiré	Reuil-en-Brie (France)	5
1918. Lacroix	Marie	Bois-d'Amont (France)	10
1919 Lehner	Charles	Louèches-les-bains	10
1922. Lizon-à-l'Allemand	Félia-Aimé	Les Rousses (France)	24.
1924. Lizon-à-l'Allemand	Lucie Thérèse	Les Rousses (France)	30.

Nom	Prénoms	Origine	Page

MNOPQRSTUVWXYZ

Nom	Prénoms	Origine	Page
Meylan	Constant	Le Lieu (Val. de Joux)	1
17 Malafosse	Marie Rosine-Mélanie	Marvéjols (Lozère, France.)	6.
1918 Morisod	Pierre	Massongex (Valais.)	10.
1919. Morier	Paul	Château-d'Oex.	12
1923 Myschkowski	Nina	Russie.	25.
1923 Mayet	Sophie-Juliette	St Cergue	26.
1924 Mayet	John-Ami-Julien	St Cergue	32

Nom	Prénoms	Origine	Page

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page

Nom	Prénoms	Origine	Page

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page

Nom	Prénoms	Origine	Page

OPOSITORY

Nom	Prénoms	Origine	Page
1926 Othenin -	Girard, James William	Le Locle,	36.

O P Q R S T U V X Y Z

Nom	Prénoms	Origine	Page

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
Panissod	Marie-Antoinette	Pregny (Genève)	4
Perraudin	Julie	Bagnes (Valais)	11
Pagd. Blanc	Adrienne-Léonie Anna.	Les Rousses (France)	27
Pencl	Jules Henri	Vevey, Fécky, Colombier	33

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page

P

Nom	Prénoms	Origine	Page

Nom	Prénoms	Origine	Page

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
1924 Quayzin	Marcel-André	Trélon	28.

Q R S T U V X Y Z

Nom	Prénoms	Origine	Page

RESTRICTED

Nom	Prénoms	Origine	Page
Racca	Albert-Jules	Sommariva Bosco (Italie)	2
Ravachon	Emilie-Jenny	Bretonnière	2.
Röthlisberger	Bertha	Langnau. (Berne.)	5
Rigolet	Joseph.	Rechthalten. (Fribourg.)	9.
Rouiller	Marie-Eveline-Alice	Troistorrents (Valais)	16.
Racca	Jean Marie	Nyon.	18
Rossellat	Juliette	Ste Croix	24.
1924 Reymond	Léonie-Elise	Abbaye de Chenit	29.
1925 Reichmuth.	Marie-Anna	Unteriberg (Schwitz.	34
1927 Rossellat	Marguerite-Elise	Ste Croix.	41.

R S T U V X Y Z

Nom	Prénoms	Origine	Page

STOP

Nom	Prénoms	Origine	Page

Nom	Prénoms	Origine	Page

STANFORD

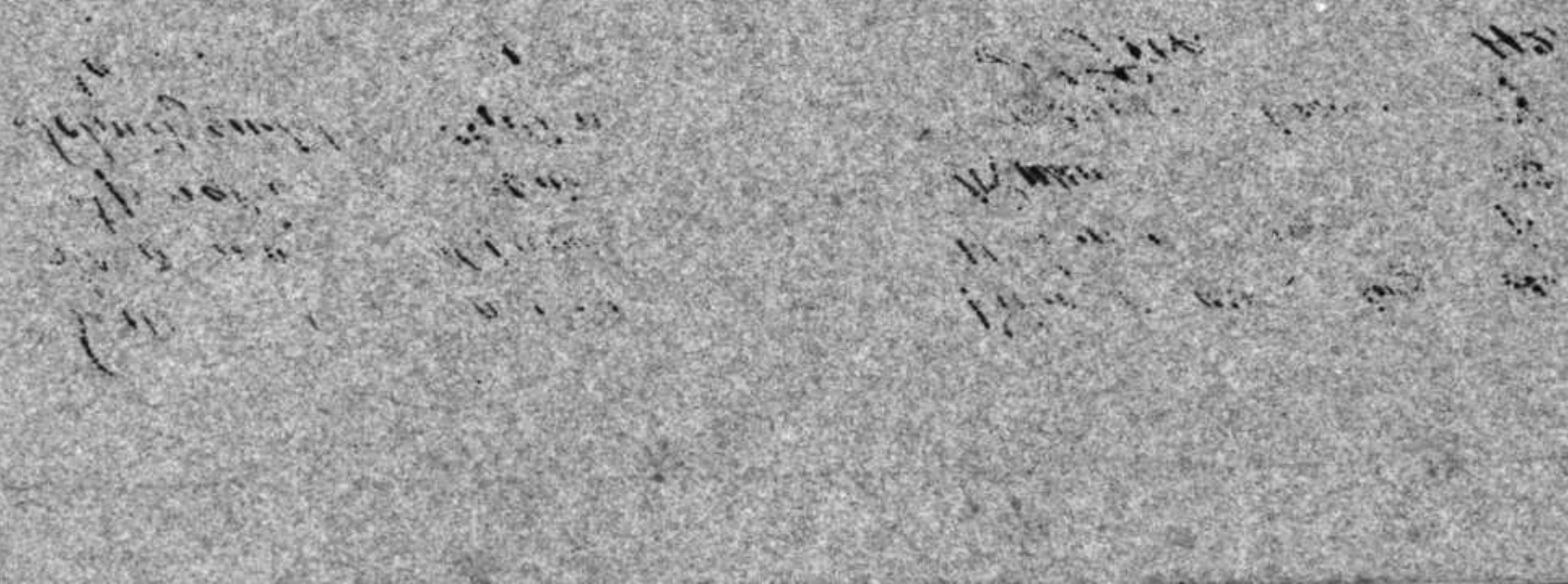

Nom	Prénoms	Origine	Page
Sallin,	Charles-Norbert-Séraphin	Villaz St Pierre (Fribourg	4.
Schatzmann	Anna	Windisch, (Argovie.)	7.
Spengler	Boris	Russie.	25
Schwitzguébel	Julien	Gessenay (Berne.)	37.
Salzmann	Marthe	St Prix. -	42

S T U V X Y Z

Nom	Prénoms	Origine	Page

T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page

Nom	Prénoms	Origine	Page

T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
Tiercy	Jules Louis	St-Cergue.	8.
Thüring	Anna	Schwabenbourg (Livonie)	13
Tissot	Jaques-Daniel	St-Cergue	35
Trebous	Alice-Emma	St-Cergue.	37.
1928 Tissot	Samuel-Albert	St-Cergue	44.
1928 Trebous	Félicie-Marie	St-Cergue	44

Nom	Prénoms	Origine	Page

U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page

Nom	Prénoms	Origine	Page

U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page

Nom	Prénoms	Origine	Page

Nom	Prénoms	Origine	Page
Vandelle	Marie-Louise-Carmen	Les Rousses (France)	3
Vuille	Alphonsine	La Cluse (France	12
Vandelle	Marcelle-Julia	Les Rousses (France)	19
Wyss	marie	Waldwyl, (Berne)	22
1922 Vandelle	marie	Les Rousses (France)	24
1927 Vandelle	Hélène-Juliette	Les Rousses.	38.

V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page

Nom	Prénoms	Origine	Page

Nom	Prénoms	Origine	Page

Nom	Prénoms	Origine	Page

Nom	Prénoms	Origine	Page

Y

Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
Yersin	Julie - Eva	Rougemont	1.

Imp. J. Courvoisier

Nom	Prénoms	Origine	Page

Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
1928 Zenger	Hans.	Erlenbach (Berne)	45

Z

Nom	Prénoms	Origine	Page